

0341794R  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION  
AVENUE DE FIGUIERES  
34874 LATTES CEDEX  
Tel : 0467136713

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement : 34  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 27  
Quorum : 14  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/06/2022

Réuni le : 05/07/2022

Sous la présidence de : Laurent Thieffaine

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Exercice : 2022**

**Numéro de la DBM : 9**

**Budget d'origine :**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Les membres du CA autorisent le prélèvement de 65000€ sur le fonds de roulement de l'établissement afin de financer :

26000€ de charges de viabilisation compte tenu de la hausse du prix unitaire

2000€ pour prendre en charge les frais de déplacements PFMP des élèves compte tenu de la non attribution de crédits d'Etat

2000€ pour financer les projets de voyages

21000€ pour l'achat d'ordinateurs pédagogiques

10000€ pour la réalisation des travaux au sein des salles de classe

1500€ pour la gestion des déchets

2500€ pour faire face à la hausse des frais de reprographie

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

